Transport Canada Canada Air

COMMANDEE

Le 6 sout 1974

Your file Votre référence

Our life Notre référence 5003-DFY (QCAR)

Christina D. Ziemian 3661 Northcliffe Montréal, Québec

Sujet: Aéronef Piper PA23-250
Immatriculation CF-DFT
Numéro de Série 27-3129

Monsieur/Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint les documents suivants se rapportant à l'aéronef ci-haut mentionné.

(X) Certificat d'Immatriculation
() Certificat de Navigabilité
() Permis de Vol
() Rapport de Poids et Centrage

18513

Ces documents ainsi que le carnet de route doivent être à bord de l'aéronef pour toute envolée.

Il est important que notre Ministère soit avisé de tout changement d'adresse afin que la livraison de circulaires et autre correspondance puisse être assurée.

Afin de vous conformer à toutes les directives de navigabilité qui peuvent être émises de temps à autre, vous devrez faire connaître votre adresse au manufacturier de votre aéronef, pour qu'il puisse vous les faire parvenir dès leur publication.

L'utilisation d'appareils de télécommunication installés à bord de cet aéronef devra être autorisée par le Ministère des Communications.

Bien à vous, Original signed by Orginal signé par D. CUSSON

> H. Rousselle, Surintendant Régional, Règlement de l'Air.

Edifice de l'Administration Régionale Aéroport International de Montréal Dorval, Québec H4Y 1B9